

KALEIDO



Grandir
vers demain

REEE
régime enregistré
d'épargne-études

Notre mission

Faciliter l'atteinte du plein potentiel de chaque enfant pour inventer notre société de demain.



Kaleido

Nous sommes des pionniers dans notre domaine. Nous avons contribué à la naissance du régime enregistré d'épargne-études (REEE). Depuis 1964, nous faisons de l'épargne-études notre spécialité. C'est pourquoi nous en connaissons les rouages mieux que quiconque.

Mais au-delà d'offrir un produit financier – aussi merveilleux soit-il! – ce qui nous anime chez Kaleido, c'est la conviction que chaque enfant peut se réaliser à son plein potentiel quand on lui en donne les moyens.

- ^^ Les moyens financiers pour que, le moment venu, il se consacre à ce qui compte vraiment : ses études.
- ^^ Les moyens concrets pour qu'il persévère dans son parcours scolaire malgré les obstacles.
- ^^ Les moyens de voir grand et de poursuivre les études de son choix.

C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour accompagner les familles dans le cheminement de leur enfant, quel que soit le chemin emprunté.

3 bonnes raisons de choisir Kaleido

- 1 Un accompagnement **RASSURANT** à chaque étape du parcours.
- 2 Un placement **SÉCURITAIRE**. À l'échéance, vous récupérez 100% des sommes investies, quoi qu'il arrive sur les marchés financiers!
- 3 Des REEE **FLEXIBLES**. Vous épargnez à votre rythme; vous retirez les sommes selon vos besoins au moment des études.

Qu'est-ce que le REEE?

Le REEE est un placement qui permet d'économiser en prévision des études futures d'un enfant. Tout simplement.

Pourquoi c'est un choix super futé pour épargner?

- ^^ Pour profiter des généreuses **subventions gouvernementales** auxquelles le REEE donne droit. Psst! Nous vous en disons davantage sur les subventions plus loin.
- ^^ Parce qu'il vous permet de faire **fructifier votre argent** à l'abri de l'impôt.

* Toutes les notes légales se trouvent à la page 7.

Comment ça fonctionne le REEE exactement?

Le fonctionnement du REEE, ce n'est pas sorcier. Surtout quand, comme nous, on en maîtrise toutes les subtilités. Voici donc ce qu'il faut savoir pour vous initier :



Vous cotisez au REEE d'un enfant.

Le vôtre ou un enfant de votre entourage qui vous est cher



Les gouvernements déposent les subventions directement dans le REEE.

- Un minimum de 20 % pour tout le monde²
- Jusqu'à 9 200 \$ par enfant en subventions^{2,3}



Au fil des ans, ces sommes fructifient à l'abri de l'impôt.

Votre épargne grandit rapidement, surtout si vous cotisez à votre REEE régulièrement.



Début des études postsecondaires

Les sommes disponibles auxquelles vous avez accès :



Vos cotisations (l'épargne que vous avez investie)

Vous pouvez remettre ces sommes à l'étudiant ou les utiliser comme bon vous semble. Elles sont libres d'impôt.



Les subventions + les revenus accumulés

Destinés au **jeune**. C'est ce qu'on appelle les paiements d'aide aux études (PAE).

Accès aux PAE dès l'inscription aux études postsecondaires : collège communautaire, collège privé ou université, partout à travers le monde⁴



Votre globe-trotter veut parcourir la planète après le secondaire?

Aucun problème! Du moins, pas pour son REEE. Celui-ci reste en vigueur jusqu'à la 35^e année suivant l'année de son ouverture⁵.

Et si votre jeune ne retourne pas sur les bancs d'école?

Plusieurs options s'offrent à vous. Vous pourriez transférer le REEE à un autre bénéficiaire ou verser les revenus dans votre REER, par exemple⁶.

BON À SAVOIR

Que votre jeune fasse des études ou non, vous récupérez TOUTES les sommes investies, à l'échéance du REEE.

Avec les subventions, le gouvernement investit pour votre enfant.

Minimum de
20 %
en subventions
pour tout le monde²

Chaque fois que vous cotisez à votre REEE, le gouvernement en fait autant. Non, ce n'est pas une blague : des milliers de dollars supplémentaires sont disponibles pour les études de votre jeune!

SCEE² 
Subvention canadienne
pour l'épargne-études

Jusqu'à
7 200 \$

BEC³ 
Bon d'études
canadien

Jusqu'à
2 000 \$

Jusqu'à **9 200 \$** par enfant^{2,3}

Avec le BEC, profitez du REEE, peu importe votre capacité financière.

Offrez à votre enfant un brillant avenir, quels que soient vos moyens financiers, grâce au Bon d'études canadien (BEC). Cette subvention est offerte par le gouvernement du Canada

- aux familles à faible revenu;
- aux familles nombreuses.

Chez Kaleido, ouvrez **GRATUITEMENT** un REEE pour obtenir le BEC. Si votre famille est financièrement admissible au BEC, un REEE sans aucuns frais de souscription vous est offert pour recevoir cette subvention.

Recevez jusqu'à
2 000 \$
par enfant
sans aucune obligation
de cotiser au REEE^{3,6}

Des REEE flexibles et sans tracas

Nos REEE s'adaptent à vous; pas l'inverse.

Choisissez le REEE qui convient à vos besoins.

^ Plan REEFLEX

Plusieurs options disponibles pour cotiser

Choisissez le montant et le moment qui vous conviennent pour épargner (prélèvements automatiques ou versements ponctuels, sur 2, 5, 10 ou 17 ans.)

Les avantages de l'épargne automatique

Optez pour les prélèvements automatiques et voyez votre REEE grandir rapidement — presque aussi vite que votre enfant!

Pas de souci au moment des retraits

À l'échéance du REEE, récupérez 100 % des sommes investies, incluant une somme équivalant aux frais de souscription¹. Cet argent vous appartient.

^ Plan INDIVIDUEL

Aucune obligation de cotiser régulièrement

Allez-y à votre rythme.

Toute la souplesse nécessaire

Choisissez le montant de vos cotisations et le moment où vous les faites.

En plein contrôle de votre argent

Conservez l'accès à votre épargne si vous devez faire des retraits avant les études postsecondaires.

« Moi, j'ai fait mes études en travaillant à temps plein. Je suis contente d'offrir à mes enfants la tranquillité d'esprit qu'apporte le REEE. »

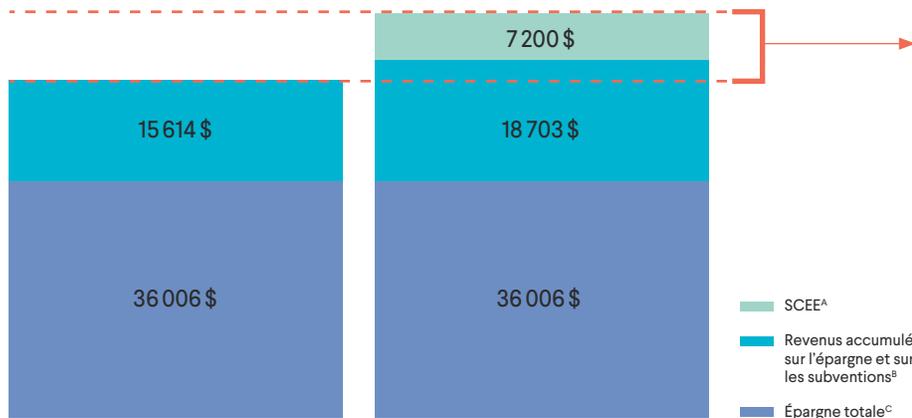
Kim Fraser

Cliente et maman de 3 enfants (vraiment adorables)



Un placement franchement avantageux

Comparons deux investissements similaires : l'un dans le REEE, l'autre dans le CELI. Voyez la différence; c'est étonnant!



CELI^B

Valeur totale du placement après 17 ans: **51 620 \$**

Croissance totale: **43 %**

REEE^B

Valeur totale du placement après 17 ans: **61 909 \$**

Croissance totale: **72 %**

TRUC DE PRO
Commencez à épargner tôt. Avec les années, même les petits montants deviennent grands.

Une différence qui s'élève à

10 289 \$

Pour un même montant investi de 36 006 \$, le montant total est nettement supérieur dans le REEE. C'est grâce à la subvention gouvernementale qui augmente la valeur du REEE (7 200 \$ en SCEE²). Le tout génère ainsi plus de revenus accumulés, à l'abri de l'impôt.

Basé sur des versements de **176,50 \$ par mois pendant 17 ans**

(A) Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) de 20 %, accumulée à un taux de rendement net estimé de 4 % par année. (B) Le revenu de placement tient compte d'un taux de rendement net estimé de 4 % par année. (C) Investissement de 176,50 \$ par mois pendant 17 ans.

Faites le calcul

et voyez instantanément combien votre REEE peut vous rapporter
kaleido.ca/calculateur



« Comme parent, on veut offrir à nos enfants un monde de possibilités. Qu'ils aient les moyens de devenir ce qu'ils veulent. C'est ça que j'aime de Kaleido. Avec leur aide, on prépare petit à petit l'avenir de notre jeune. Après, c'est à lui de jouer et de tracer son propre parcours. »

Bianca Gervais
porte-parole

Des placements responsables

Kaleido œuvre uniquement avec des gestionnaires de portefeuille signataires des Principes d'investissement responsables des Nations Unies. Concrètement, cela signifie que ces partenaires prennent en compte les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la sélection des titres dans lesquels ils investissent.

Investir de façon responsable, une autre façon de prendre soin de l'avenir de nos enfants.



Facteurs environnementaux

Changements climatiques
Préservation de l'eau
Efficacité énergétique
Gestion de la pollution
Biodiversité et protection des habitats



Facteurs sociaux

Respect des droits de la personne
Standards en matière d'emploi
Lutte à la discrimination
Respect des collectivités



Facteurs de gouvernance

Responsabilité fiscale
Transparence et droit à l'information
Mesures anticorruption
Cybersécurité

Au-delà de l'épargne-études

Le REEE, c'est notre spécialité. Mais pour assurer un brillant avenir à votre enfant, nous vous offrons bien plus qu'un produit financier.

Quelques extras que vous offre Kaleido

Coaching parental avec notre Programme Tremplin, offert en exclusivité à nos clients⁸

Consultation avec des intervenants qualifiés en éducation pour faire face aux obstacles qui peuvent se présenter dans le parcours d'un enfant :

- ✓ TDA/H
- ✓ intimidation
- ✓ difficultés d'apprentissage
- ✓ douance
- ✓ troubles alimentaires
- ✓ etc.

Assurance pour protéger toute la famille

Des produits d'assurance pour assurer la sécurité financière de ceux qui vous sont chers. Et nous vous expliquons ça en toute simplicité, sans jargon financier⁸.

Prêt-REEE + maximisation des subventions gouvernementales

Des solutions de financement franchement futées pour obtenir le maximum des subventions disponibles pour votre enfant. Il suffit de demander une simulation personnalisée!

Plus de **55 ans**
d'expertise

885 M \$
versés à ce jour en PAE et
en remboursement d'épargne

Près de **1,5 G \$**
d'actifs sous gestion

Plus de **172 000**
souscripteurs actifs

Plus de **227 000**
bénéficiaires d'un REEE en vigueur

Au 31 décembre 2018

(1) Épargne investie en bons du Trésor et en obligations gouvernementales. L'épargne remboursée à l'échéance inclut les frais de souscription de 200 \$ par unité dans le Plan REEFLEX alors que, dans le Plan INDIVIDUEL, les frais de souscription pouvant atteindre 200 \$ ne sont pas remboursés. Certaines conditions s'appliquent. Consultez notre prospectus disponible à kaleido.ca (2) SCEE: Subvention canadienne pour l'épargne-études de 20 % à 40 %. Selon le revenu net familial rajusté. Montant maximum annuel de 600 \$. Montant maximum versé à vie par bénéficiaire de 7200 \$. (3) BEC: Bon d'études canadien, pouvant atteindre 2000 \$ par bénéficiaire, pour un enfant né après le 31 décembre 2003 et dont la famille est financièrement admissible. Certaines conditions s'appliquent. Consultez notre prospectus. (4) Consultez les programmes d'études postsecondaires admissibles dans notre prospectus. Certaines conditions s'appliquent. Retrait maximum autorisé selon les prescriptions de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). (5) Au 31 décembre de la 35^e année. Attention à la perte des subventions en cas de retrait des cotisations. (6) Certaines conditions s'appliquent. Consultez notre prospectus. (7) Certaines conditions et limitations s'appliquent. Ces conditions sont disponibles sur l'Espace client de Kaleido. (8) Produits distribués par les représentants rattachés au cabinet Kaleido Services financiers inc.



1035, avenue Wilfrid-Pelletier
Bureau 500
Québec, QC G1W 0C5

1 877 410-REEE (7333)
info@kaleido.ca
kaleido.ca

